



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

REUNION DU 5 octobre 2022

PV N. 5

PRESIDENT : M COUDERT Bernard

PRESENTS : MMES DELEBECQUE Christine - DEROM Margaux – MM. DESPLAT Olivier (CTD) - ROUX Nicolas - WILLIAMS Jérémia.

EXCUSE : M. FALL Angelo

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

CATEGORIE U13

La commission tient à rappeler que la notion de jeu doit passer avant la notion de résultat, et ce, dans toutes les catégories.

Nous regrettons de constater que de nombreux licencié(e)s ne participent que très peu aux matchs, en terme de temps de jeu.

Nous souhaitons vous rappeler que dans l'intérêt supérieur des enfants, le temps de jeu doit être identique pour chaque joueur quelle que soit la catégorie que vous encadrez.

CATEGORIE U13

Défis techniques :

- **Journées impaires : double 8**
- **Journées paires : Jonglerie**



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Suite aux mails reçus et après accord des 2 clubs, la commission enregistre les modifications suivantes :

MATCH N. 52034.1 AURENCE-ROUSSILLON1 / AS PANAZOL1 U13 D1 POULE UNIQUE DU 08/10/2022

Match à 13H30 au stade de l'Aurence.

MATH N. 52040.1 ENT BEAUNE-BONNAC/ VERNEUIL 1 U13 D1 DU 15/10

Match à 13H30 à Beaune les Mines

MATCH N. 52035.1 PALAIS 1/ ISLE 1 U13 D1 POULE A DU 08/10

Match à 13H30 au PALAIS (stade Jules Ferry)

MATCH N. 52303.1 AURENCE-ROUSSILLON2/ BOMIE 1 U13 D2 POULE A DU 26/11

Match à 15H00 au stade de l'Aurence

MATCH N. 52120.1 FOLLES1/LE PALAIS 2 U13 D2 POULE B DU 08/10

Match à 14H à Folles

MATCH N. 52285.1 U13 D2 POULE A DU 08/10 JS LAFARGE1/ BOSMIE1 DU 08/10

Match à 13H30 au stade Du Puy Las Rodas (Limoges)

MATCH N. 52258.1 AMBAZAC 1/ LE PALAIS 3 U13 D3 POULE C DU 08/10

Match inversé 13H30 au PALAIS (stade Jules Ferry)

MATCH N. 52257.1 JS LAFARGE 2/ BESSINES 1 U13 D3 POULE C DU 08/10

Match à 13H30 au stade Du Puy Las Rodas (Limoges)

MATCH N. 52193.1 DU 15/10 ISLE 3/ BOSMIE 2 U13 D3 POULE A

Match à 10H30 à ISLE (stade du Gondeau)

MATCH N. 52190.1 ASPPT LIMOGES 1/ ISLE 3 U13 D3 POULE A DU 08/10

Match à 14H30 au stade de Buxerolles (Limoges)

MATCH N. 52259.1 ALOUETTE1 / ENT. AFP-AR U13 D3 POULE C DU 08/10

Match à 15H00 au stade de l'Auzette (Limoges)

Suit au mail du club de GJ EFPN :

La commission vous informe que l'équipe **U 13 GJ EFPN 1 D2 POULE A** jouera tous ses matchs à domicile sur le terrain de **NEXON**.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

MATCH N° 52140.1DU 24/09/22 U13 D2 ST JUNIEN 1/ FUN 87 1

La commission,

- constate que la Feuille de match est non informatisée.
- débite le club de l'A.S. ST JUNIEN de la somme de 19 euros.

LA LFNA a informé de l'accession de 4 équipes U13 de notre département en décembre pour participation au critérium Régional en seconde phase : Mise en place du tableau Montée et Descente dans la catégorie.

CATEGORIE U11

L'US NANTIAT intègre les plateaux U11 D2 Poule A suivants

- 08/10 Plateau 1 à AURENCE- ROUSSILLON
- 15/10 Plateau 4 à VERNEUIL

L'ENT. AFP/AR intègre le plateau U11 D3 Poule C suivant :

- 15/10 : Plateau 4 à ASPTT Limoges 1

La commission :

-constate que l'équipe d'**AMBAZAC** est forfait pour la 1^{ère} phase D3 POULE C
-débite le club d'AMBAZC de la somme de 35 euros pour son forfait après la parution des calendriers.

La commission,

-constate que l'équipe de l'**ENT. AUREIL/EYJEAUX/BOISSEUIL 3** est forfait pour la 1^{ère} phase D3 POULE B
-débite l'ENT. AUREIL/EYJEAUX/BOISSEUIL de la somme de 35 euros pour son forfait après la parution des calendriers

JOURNEE DU 08/10

Suite au forfait de l'équipe 3 de l'entente AUREIL/EYJEAUX/BOISSEUIL (plateau 2 D3 Poule B)
Les clubs suivants sont reversés :



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

FC OCCITANE au plateau au PALAIS
JS LAFARGE au plateau à ST PRIEST/ AIXE

CHALLENGE LACORRE du 24/09

En raison de l'annulation du plateau pour cause d'intempéries,
Les 3 équipes suivantes sont repêchées pour le prochain tour :

- LIMOGES FOOT 1
- FC PAYS AREDIEN 1
- AS ST JUNIEN 2

CATEGORIES U9 et U7

U7 : Le club de LIMOGES BASTIDE intègre le SECTEUR 3

Pour rappel, **les comptes rendus de plateau** (feuille de licences comprise) pour les catégories U7 et U9 sont **obligatoires et doivent être renvoyés** au District par le club organisateur sous 48H ou au plus tard le mercredi suivant le plateau.

Le retour des comptes rendus de plateau et des feuilles de licence nous permet de mettre en place les prochains secteurs de la manière la plus équilibrée possible, dans l'intérêt de tous les clubs.

En cas de plateau – non joué-, il est impératif que le club organisateur prévienne le District si possible par retour de mail.

Pour la Commission Foot Animation,
Christine DELEBECQUE

Procès-verbal validé par le Secrétaire Général, Mounir SISSAOUI